

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 00970

Numéro SIREN : 305 177 578

Nom ou dénomination : EUREX EN FOREZ - FIDUCIAIRE EUROPEENNE

Ce dépôt a été enregistré le 05/06/2023 sous le numéro de dépôt A2023/004442

EUREX EN FOREZ-FIDUCIAIRE EUROPEENNE
Société par actions simplifiée
Au capital de 350 000 euros
Siège social : 28 AV PIERRE MENDES FRANCE
IMMEUBLE LE CANOPE, 42270 SAINT-PRIEST-EN-JAREZ
305 177 578 RCS ST ETIENNE

DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS DU 12 MAI 2023

LES SOUSSIGNÉS :

La Société EUREX COMPAGNIE FIDUCIAIRE EUROPEENNE – CFE, représentée par M. Alexandre BOUTARIN
Monsieur François GRILLET
Monsieur Jean-Luc FAYARD
Monsieur Jean-François AUCLAIRE
La Société C2LM représentée par M. Jean-Luc FAYARD
La Société R&F PARTICIPATIONS représentée par M. Rémy DELOLME
La Société FLO PARTICIPATIONS représentée par Mme Florence OGIER
La Société ALLEGRE INVESTISSEMENTS, représentée par Mme Mélanie ALLEGRE
La Société ALFA PARTICIPATIONS représentée par M. Stéphane FAURÉ
Madame Florence OGIER
La Société ASM EXPERT-COMPTABLE représentée par Mme Anne-Sophie MORIN
La Société FLA INVEST représentée par M. Fabien LEONE-AIGUIER
La Société FIREC AUDIT représentée par M. Jean-Luc DESPRES

Agissant en qualité de seuls associés de la société par actions simplifiée EUREX EN FOREZ-FIDUCIAIRE EUROPEENNE désignée ci-dessus,

ONT PRIS LES DECISION SUIVANTES A L'UNANIMITE CONFORMEMENT AUX ARTICLES L227-9 DU CODE DE COMMERCE ET 23 DES STATUTS :

PREMIERE DECISION

Les associés décident à l'unanimité de nommer en qualité de nouveau membre du Conseil de Direction :

- Monsieur Jean-Luc DESPRES né le 9 juillet 1970 à Lyon (69) demeurant 15 bis Rue de la Charlière 42270 Saint-Priest-en-Jarez.

à compter de ce jour et pour la durée statutaire de trois années jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2025.

Monsieur Jean-Luc DESPRES exercera son mandat dans le cadre des dispositions légales et statutaires. Il a fait savoir par avance qu'il acceptait ce mandat et qu'il n'était frappé d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

Certifié conforme,
Le Président.

M. François GRILLET

